

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 18 mars 2024

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

→ **Inscriptions sur les listes électorales**

→ **Appel à bénévoles pour tenir les bureaux de vote**

Pour pouvoir voter à Nantes aux élections européennes du dimanche 9 juin 2024, les Nantaises et les Nantais sont invités à s'inscrire sur les listes électorales. Par ailleurs, la Ville de Nantes lance un appel à bénévoles pour tenir les bureaux de vote.

Pour s'inscrire sur les listes électorales

Qui est concerné ?

- les nouveaux Nantais ;
- les personnes ayant changé d'adresse à Nantes ;
- les personnes qui auront 18 ans jusqu'à la veille du scrutin ;
- les personnes ayant obtenu la nationalité française ;
- les ressortissants de l'Union européenne nouvellement installés à Nantes.

3 possibilités pour s'inscrire dès à présent sur les listes électorales

- **Sur internet** : les Nantais peuvent se rendre sur metropole.nantes.fr/listes-electorales et y retrouveront le Eservice dédié aux inscriptions ;
- **En mairie centrale ou dans les 11 mairies de quartier** ;
- **Par courrier** en renvoyant à la mairie le formulaire Cerfa, accompagné d'une photocopie des pièces justificatives. Formulaire disponible en mairies centrale et de quartier, auprès d'Allonantes ou sur metropole.nantes.fr/listes-electorales.fr. Pour toute demande par voie postale, c'est la date de réception en mairie qui est prise en considération et non la date d'envoi du courrier.

Date limite pour s'inscrire sur les listes et pouvoir voter pour les européennes :

- **avant le mercredi 1^{er} mai 2024 minuit** pour une inscription **en ligne**

- **avant le vendredi 3 mai 2024 à 17h30** pour une inscription **en mairie ou par courrier** (le cachet de la Poste faisant foi).

Les documents nécessaires

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport (en cours de validité ou périmé depuis 5 ans maximum), et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, bail, facture d'électricité ou de téléphone fixe ou internet).

Appel à bénévoles pour tenir les bureaux de vote

Les opérations de vote nécessitent la mobilisation de nombreux bénévoles. Les électeurs nantais intéressés par cette expérience citoyenne sont invités à se porter volontaire pour être membre d'un bureau de vote, **avant le 31 mai**.

Une affectation leur sera proposée et ils recevront un livret d'information sur l'organisation et les missions des membres des bureaux de vote. Ils seront ensuite invités à une réunion d'information ou un webinar avant le scrutin.

Contact et informations : Secteur élections de la mairie de Nantes / Tel : 02 40 41 91 06 /

Mail : candidatures-benevoles-elections@mairie-nantes.fr / web : metropole.nantes.fr/benevoles-elections